

LA SCOLARISATION DES ENFANTS

D'ORIGINE MAGHRÉBINE

À L'ÉCOLE MATERNELLE

Différence d'endoculturation

Egalité des chances dans la préscolarité

INTRODUCTION

Native d'ALGÉRIE, j'y ai passé 25 ans de ma vie, élevée et gâtée par une nourrice maghrébine, ma mère était sage-femme et mon père, militaire, donc mes parents étaient souvent absents du fait de leurs emplois. Toute ma scolarité s'est déroulée à MASCARA (département d'ORAN) ainsi que les débuts de ma carrière d'institutrice (Doc. 1, 2, 3); j'ai vécu au milieu d'Européens, de Français-musulmans avant l'indépendance et d'Algériens ensuite, puisque beaucoup de Maghrébins ont pris la nationalité algérienne en 1962.

Ce passé m'a beaucoup marquée. Au cours de mes 38 années d'activité, j'ai été frappée de voir que, dans beaucoup d'écoles maternelles et primaires, les enfants maghrébins « occupaient les fonds de classe » et, ensuite, faisaient connaissance avec les spécialistes du GAPP ou des Réseaux d'Aides, selon l'appellation actuelle. Ils allaient d'échecs en échecs, pour être finalement orientés vers les SES (sections annexées à certains collèges, qui accueillent des enfants « déficients intellectuels légers » dont le quotient intellectuel est compris entre 65 et 80, l'âge d'admission est fixé à 12 ans et la fin de la scolarité à 16 ans) ou vers les LEP ; donc, ils meublaient « les voies de garage », proposées par les filières de l'Éducation Nationale aux enfants en difficulté. « *Les statistiques des élèves étrangers traduisent leur mise à l'écart des études longues. Ils constituent 10 % des effectifs des écoles élémentaires, mais seulement 7,7 % des élèves de collèges et de lycées. En revanche, ils forment 20 % des classes de perfectionnement du primaire (taux stable depuis quinze ans) théoriquement réservées aux déficients intellectuels. La*

*relégation dans l'enseignement spécial du secondaire semble même s'être aggravée si l'on considère que les enfants étrangers y constituent près de 20 % des effectifs alors qu'ils y étaient moins de 16 % en 1975 »*¹ Or si nous considérons l'évolution des effectifs de la population maghrébine de 1974 à 1986, nous remarquons qu'elle est en nette augmentation (Doc. 4)². Donc, nous ne pouvons rester insensibles à cet état de fait.

1) La problématique

Ainsi, j'ai été amené à me demander si l'École Maternelle pourrait favoriser l'égalité des chances chez les enfants maghrébins et chez les autochtones, c'est à dire les amener, lors de cette préscolarité et par elle, à un égal accès à l'instruction et, plus précisément, les aider à satisfaire ce principe d'égalité, exigeant « *que tous les enfants, quelles que soient leurs origines familiales, sociales, ethniques, aient un droit égal au développement maximum que leur personnalité comporte... L'enseignement doit donc offrir à tous d'égales possibilités de développement. Plan LANGEVIN -WALLON* »³

2) Les hypothèses

Je fais l'hypothèse que l'École Maternelle peut jouer ce rôle à condition que :

- 1) l'enseignant ait, pour l'analyse de sa problématique éducative, une certaine approche de la culture d'origine de ces enfants, fondée sur des mœurs ancestrales et des doctrines religieuses très profondes ; par conséquent, si l'enseignant français a reçu une imprégnation de la langue arabe.
- 2) il ne parte pas d'un projet d'assimilation, donc de destruction de leurs racines « *par une absorption et une déculturation* »⁴ mais tende vers une intégration qui permette à un groupe social minoritaire, vivant « *dans une société étrangère, de participer à son fonctionnement tout en gardant ses caractéristiques culturelles propres* »⁵.
- 3) les apprentissages s'effectuent selon une pédagogie différenciée et non normalisatrice, sans toutefois « *ghettoiser* », sans paternalisme de mauvais aloi et avec une participation active des parents. « *L'école est le vrai berceau de la démocratie, mais encore faut — il que son titre n'éloigne pas les uns et n'humilie pas les autres.* »⁶

1- P. BERNARD « Le Monde de l'immigration » Marabout 1994 p. 120

2- S. BOULOT & D. BOYZON-FRADET « Les immigrés et l'école » L'Harmattan 1988 p. 62-63

3-F. DANVERS « 700 mots-clés pour l'Éducation ». PUL 1992 p. 100

4 -Idem p. 153

5-Idem p. 152

6- P. KERGOMARD « L'Éducation Maternelle dans l'école » Nathan 1996 p. 18

3) Annonce du plan et de la méthodologie

CHAPITRE I : DIFFÉRENCE D'ENDOCULTURATION

I. Endoculturation

A) La famille

La famille maghrébine a une composition tout à fait différente de la famille française, elle est de type élargi.

B) Les coutumes

La convivialité est une des caractéristiques essentielles de la famille maghrébine. Les femmes et les hommes occupent une place différente dans la famille et, surtout, dans la société, leurs loisirs sont même différents. Les enfants immigrés sont aussi considérés différemment, selon qu'ils sont de sexe masculin ou féminin.

II. Du bled aux HLM

A) L'habitat de l'enfant immigré

Les familles immigrées se regroupent presque toujours dans les HLM, où la densité de population au mètre carré est importante. Ils ont tendance à se « ghettoïser », ce qui ne facilite pas leur intégration.

B) Le handicap socio — culturel

A son arrivée en France, l'enfant maghrébin subit un choc de culture, au niveau :

- de la langue, le choc est plus ou moins important suivant sa date d'arrivée en France.
- de la vie sociale : il éprouve des difficultés d'adaptation parce qu'il est mis en relation avec d'autres cultures.
- de la rupture avec son mode de vie, quand il entre à l'école ; d'autant plus qu'il est très entouré par sa famille pendant sa petite enfance et va alors se retrouver seul au milieu d'enfants qui ne parlent pas sa langue.

CHAPITRE II : ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LA PRÉSCOLARITÉ

Généralités : différenciation entre les notions d'assimilation, d'insertion, d'intégration.

Différentes définitions seront données avant de définir les objectifs à poursuivre dans le cadre de l'interculturalité.

I Les objectifs

Par expérience, nous pouvons dire que tous les enfants scolarisés en Maternelle, et quelle que soit l'ethnie, peuvent s'adapter sans difficulté à un maximum d'activités, pour arriver à une socialisation normale et à une certaine autonomie.

A) Connaissance de la culture d'origine et imprégnation à la langue arabe.

- Connaissance et surtout prise en compte de la culture d'origine
- Imprégnation à la langue arabe pour faciliter la communication

B) Le « savoir — faire » des enseignants pour aboutir à un « savoir »

- Le Q. Sort va aider à préciser, par la lecture des résultats, comment établir une pédagogie interculturelle
- Les enquêtes auprès des parents d'origine maghrébine vont permettre de voir comment ils ont vécu leur adaptation en France et par conséquent, de préciser les lacunes du système scolaire français

II Les moyens

Un travail de traduction opérationnel doit se faire pour la détermination des moyens dans lequel nous devons distinguer trois moments fondamentaux et successifs :

- élabo ration théorique
- analyse des pratiques scolaires
- généralisation

A) Élaboration théorique

qui va tenir compte dans sa démarche des résultats du Q — Sort, des enquêtes auprès des parents d'origine maghrébine et des instructions officielles qui sont apparues depuis quelques années en faveur d'une pédagogie interculturelle.

B) Analyse des pratiques scolaires

- La vie au quotidien dans la pluriculturalité à l'école maternelle : détermination des moyens pour arriver dans ce milieu scolaire à l'interculturalité.
- Réciprocité et enrichissement des cultures, l'attitude positive sera prise en compte et permettra d'établir des résultats qui serviront à la notion de généralisation.

C) Généralisation

- Acquisition de l'autonomie et valorisation de la communication, permettant une intégration plus facile.
- Acheminement de l'enfant vers sa vie d'adulte en tant que citoyen du « pays d'accueil. »

CONCLUSION